

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL

DU 12 AVRIL 2017

Le 12 avril 2017 à 19 heures, le Conseil Municipal de LALOUBERE, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick VIGNES, Maire.

Présents : **Mesdames** Geneviève QUERTAIMONT, Sandra LOUSTAUDAUDINE, Véronique BROUTIN, Danièle METAIS, Nicole MONNET, Sandrine PONTURLAS, Catherine VIGNES.

Messieurs Patrick VIGNES, Jean Charles ROUMY, Bernard CAZAUX, Francis BRIULET, Ludovic CAPDEVIELLE, Jean-Luc CASTELLS, Yves DE GINESTET, Yves LANSAC, Marc LEON.

Secrétaire de Séance : Geneviève QUERTAIMONT

Procurations : Sylvie DALLOZ à Patrick VIGNES
Pascal CENAC à Jean-Luc CASTELLS

ORDRE DU JOUR

Point 1 : Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 6 mars 2017.

Point 2 : Vote des comptes administratifs 2016

Point 3 : Vote des budgets 2017.

Point 4 : Redevance de fonctionnement « R1 » GrDF 2017.

Point 5 : Questions diverses.

La séance est ouverte à 19 heures

Point 1

- Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 6 mars 2017

Monsieur le Maire soumet, comme il se doit, à l'assemblée, le compte-rendu du Conseil Municipal du 6 mars 2017 qui a été adressé à chacun.

Après en avoir délibéré, les Membres du Conseil Municipal approuvent, à l'unanimité, le compte-rendu du Conseil Municipal du 6 mars 2017.

Point 2

- Vote des comptes administratifs 2016

Commune

LIBELLE	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés	184 297.07	0.00	0.00	41 566.81	184 297.07	41 566.81
Opérations de l'exercice	174 555.21	293 181.93	995 839.87	1 077 463.19	1 170 395.08	1 370 645.12
Totaux	358 852.28	293 181.93	995 839.87	1 119 030.00	1 354 692.15	1 412 211.93
Résultats de clôture	65 670.35	0.00	0.00	123 190.13	0.00	57 519.78
Restes à réaliser						0,00
Totaux cumulés	65 670.35	0.00	0.00	123 190.13	0.00	57 519.78
Résultats définitifs	65 670.35	0.00	0.00	123 190.13	0.00	57 519.78

Service Assainissement

LIBELLE	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés		66 964.18		22 463.64		89 428.12
Opérations de l'exercice	197 642.86	180 777.67	112 114.39	121 854.06	309 757.25	302 631.73
Totaux	197 642.86	247 741.85	112 114.39	144 318.00	309 757.25	392 059.85
Résultats de clôture	0.00	50 098.99	0.00	32 203.61	0.00	82 302.60
Restes à réaliser						0,00
Totaux cumulés	0.00	50 098.99	0.00	32 203.61	0.00	82 302.60
Résultats définitifs	0.00	50 098.99	0.00	32 203.61	0.00	82 302.60

Caisse des Ecoles

LIBELLE	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés				1 156.44	0.00	1 156.44
Opérations de l'exercice			8 913.63	7 936.00	8 913.63	7 936.00
Totaux	0.00	0.00	8 913.63	9 092.44	8 913.63	9 092.44
Résultats de clôture	0.00	0.00	0.00	178.81	0.00	178.81
Restes à réaliser					0.00	0.00
Totaux cumulés	0.00	0.00	0.00	178.81	0.00	178.81
Résultats définitifs	0.00	0.00	0.00	178.81	0.00	178.81

Après en avoir délibéré, les comptes administratifs 2016 sont approuvés, à l'unanimité, étant précisé que Monsieur le Maire ne prend pas part, comme il se doit, au vote.

Point 3

- Vote des budgets 2017

A la demande de Monsieur le Maire, Monsieur Jean-Charles ROUMY procède à la présentation des Budgets 2017.

Budget Commune

LIBELLE	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Crédits votés	363 713.65	429 384.00	1 115 050.78	1 057 531.00
Restes à réaliser	0.00	0.00	0.00	0.00
Résultats reportés	65 670.35	0.00		57 519.78
Totaux sections	429 384.00	429 384.00	1 115 050.78	1 115 050.78

	Dépenses	Recettes
TOTAL BUDGET	1 544 434.78	1 544 434.78

Les taux d'imposition communaux ont été augmentés de 1,5 % :

- Taxe d'habitation 4,79%
- Foncier bâti 10,80%
- Foncier non bâti 39,37%

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal décident, à l'unanimité, de voter ce budget.

Budget Service Assainissement

LIBELLE	INVESTISSEMENT		EXPLOITATION	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Crédits votés	126 592.00	76 493.01	141 670.00	109 466.39
Restes à réaliser				
Résultats reportés		50 098.99		32 203.61
Totaux sections	126 592.00	126 592.00	141 670.00	141 670.00

	Dépenses	Recettes
TOTAL BUDGET	268 262.00	268 262.00

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal décident, à l'unanimité, de voter ce budget.

Budget Caisse des Ecoles

LIBELLE	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Crédits votés	0.00	0.00	9 180.81	9 002.00
Restes à réaliser	0.00			
Résultats reportés		0.00		178.81
Totaux sections	0.00	0.00	9 180.81	9 180.81

	Dépenses	Recettes
TOTAL BUDGET	9 180.81	9 180.81

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal décident, à l'unanimité, de voter ce budget.

Point 4

- Redevance d'Occupation du Domaine Public GRDF 2017

Monsieur le Maire informe les Membres du Conseil Municipal qu'il leur appartient d'arrêter le montant de la Redevance d'Occupation du Domaine Public GrDF, étant précisé qu'en Conseil Municipal en date du 1^{er} juillet 2015, le taux a été fixé à 0,035 € le mètre et que la longueur de canalisation de distribution à prendre en compte représente 13524 mètres.

Monsieur le Maire précise également que, pour l'année 2017, le montant plafond de la Redevance Communale (P.R.) s'établit, selon la formule de calcul à 677,00 €.

Après en avoir délibéré, les Membres du Conseil Municipal décident, à l'unanimité, d'arrêter l'état des sommes dues par GrDF, au titre de l'Occupation du Domaine Public Communal par les ouvrages des réseaux de distribution de gaz, à 677,00 € pour la redevance 2017.

Point 5

- Questions diverses

➔ Elaboration d'un Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels : Convention avec le Centre de Gestion des Hautes-Pyrénées et demande de subvention.

Monsieur le Maire rappelle aux Membres du Conseil Municipal que la prévention des risques professionnels entre dans les obligations légales des employeurs du secteur public. A ce titre, le Fonds National de Prévention (FNP) de la CNRACL a été créé pour soutenir les actions entreprises dans ce domaine, grâce notamment à la mise en place de démarches de prévention. Dans ce cadre, le Centre de Gestion des Hautes-Pyrénées propose un accompagnement technique et méthodologique d'aide à la réalisation de l'évaluation des risques professionnels.

Monsieur le Maire propose aux Membres du Conseil Municipal la réalisation d'une démarche de prévention sur le thème de l'évaluation des risques professionnels.

Après en avoir délibéré, les Membres du Conseil Municipal décident, à l'unanimité :

- **d'une part, d'approuver la réalisation de la démarche de prévention sur le thème de l'évaluation des risques professionnels,**
- **d'autre part, de déposer un dossier de demande de subvention auprès de la Caisse des Dépôts, gestionnaire du Fonds National de Prévention de la CNRACL,**
- **et enfin, d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents rendus utiles pour la mise en œuvre de cette délibération.**

➔ Convention de livraison de repas.

A la demande de Monsieur le Maire, Madame Geneviève QUERTAIMONT présente le dossier concernant le renouvellement de la convention précisant les modalités de fourniture des repas pour la cantine qui arrive à échéance le 23 avril 2017.

Elle précise que la convention est conclue pour une durée de 1 an et que celle-ci est reconductible expressément trois fois par période de même durée.

Elle indique qu'une révision du prix de la prestation est réalisée chaque année résultant de l'indexation annuelle des prix du service fourni.

Monsieur le Maire propose de renouveler la convention avec ELIOR RESTAURATION.

Un large débat s'instaure, auquel participe l'ensemble des Membres présents.

Après en avoir délibéré, les Membres du Conseil Municipal décident, à l'unanimité :

- **d'une part, d'approuver le renouvellement de la convention de livraison de repas pour la cantine,**
- **et d'autre part, d'habiliter Monsieur le Maire à signer cette convention.**

- oOo -

L'ordre du jour étant épuisé,
la séance est levée à 22 h 00.

- oOo -